

remarquable plus peut-être qu'aucun autre poème, par la majesté des vers, la noblesse de l'expression et la richesse du coloris. » Le reproche mérité que l'on a fait au poème de Monti prouve une fois de plus que la muse épique ne doit emprunter ses sujets qu'aux faits accomplis : c'est sous Auguste que Virgile se fait le chantre d'Enée; c'est au déclin du règne de Louis XIV que Voltaire composa sa *Henriade*; c'est quand Florence a perdu tout espoir de recouvrer son autonomie et sa liberté que le vieux gibelin entonne les *terzine* immortelles de la *Divine Comédie*.

BAST interj. V. BASTE.

BAST (Frédéric-Jacques), savant philologue et diplomate allemand, né en 1772 dans le duché de Hesse-Darmstadt, mort en 1811. Il s'adonna avec passion à l'étude des lettres classiques, des langues anciennes et de la philologie, tout en embrassant la carrière diplomatique, et, après avoir été secrétaire de légation à Vienne, au congrès de Rastadt et à Paris, il fut nommé conservateur de la bibliothèque de Darmstadt. On a de ce savant, qui devint correspondant de l'Institut de France, un opuscule extrêmement remarquable, intitulé *Lettre critique sur Antoninus liberalis, Parthénien et Aristonète* (Paris, 1805); et des *Notes* ainsi que des *Dissertations paléographiques*, insérées dans l'édition de Grégoire de Corinthe (1811), dont les érudits font le plus grand cas.

BAST (Martin-Jean DE), prêtre et antiquaire, né à Gand en 1753, mort en 1825. Il prit une part active à la révolution brabançonne en 1789, et jouit pendant quelque temps d'une assez grande influence sur les affaires de son pays. En 1817, ses infirmités le forcèrent à renoncer au ministère ecclésiastique. De Bast était membre de l'Institut des Pays-Bas, de l'Académie de Bruxelles et de la Société des antiquaires de France. Ses principaux ouvrages sont : *Recueil d'antiquités romaines et gauloises, trouvées dans la Flandre proprement dite* (Gand, 1804), suivi de deux suppléments en 1809 et 1813; *Recherches historiques et littéraires sur les langues celtique, gauloise et tudesque* (1815-1816, 2 vol.); *L'Institution des communes dans la Belgique pendant les XII^e et XIII^e siècles, etc.* (1819); *L'Ancienneté de la ville de Gand* (1821), etc.

BAST (Liévin-Amand-Marie DE), littérateur belge, neveu du précédent, né à Gand en 1787, mort en 1832. Il entra tout jeune dans l'atelier d'un graveur et orfèvre distingué, Tiberghien, et s'adonna à la gravure. Après avoir concouru, en 1808, à la fondation de la Société des arts et de littérature de Gand, il devint conservateur du cabinet des médailles de cette ville, secrétaire du collège des Curateurs, membre de l'Institut d'Amsterdam, et, enfin, il fut appelé, en 1829, au poste d'archiviste de la Flandre orientale. Les travaux excessifs auxquels il se livra dans ces dernières fonctions paraissent avoir hâté sa fin. Bast fonda en 1824 le *Messenger des sciences et des arts du royaume des Pays-Bas*. Il a publié plusieurs ouvrages qui traitent de matières artistiques, et dont les principaux sont : *Annales du Salon de Gand et de l'école moderne des Pays-Bas* (1823); *Notice sur le chef-d'œuvre des frères Van-Eyck*, traduit de l'allemand M. G. P. Waagen (1825); *Notice historique sur Antonello de Messine*, traduite de l'italien (1825).

BAST (Louis-Amédée DE), littérateur français, né à Paris en 1795. Officier lors de la chute de l'empire, il fut mis à la demi-solde par le gouvernement des Bourbons, et bientôt après, il embrassa la carrière littéraire, dans laquelle il débuta en 1819 par une épître en vers, intitulée : *Ma destinée*. Depuis cette époque, il a publié un grand nombre de romans, de nouvelles et d'articles insérés dans divers journaux et recueils périodiques. Parmi ses ouvrages nous citerons : le *Mameluk de la Grenouillère* (1829, 4 vol. in-12); *Malfilâtre* (1834, 2 vol. in-8°); le *Testament de Polichinelle* (1835); le *Cabaret de Ramponneau* (1842); la *Galerie de M. de Vivonne* (1848); les *Galerries du Palais-de-Justice* (1851, 2 vol. in-8°); *Merveilles du génie de l'homme, Récits historiques et instructifs sur l'origine et l'état actuel des découvertes et inventions les plus célèbres* (1855, in-8°, avec grav.); les *Fresques, contes et anecdotes* (1861, in-18); *Contes à ma voisine* (1861, in-18). Nous citerons encore : *Rose Bellette, la Courtisane de Paris, la Petite nièce de Nivon, l'Enfant de chœur, la Conspiration des Marmousets, la Dernière mouche, Mascarielle*, etc., romans et nouvelles. Il a surtout réussi dans ce dernier genre de littérature. Il a publié, dans le journal le *Droit*, plusieurs séries de monographies et d'études historiques, telles que : la *Collation annuelle des avocats généraux du parlement au couvent des Augustins*; l'*Écriture d'argent*; les *Trois Prés aux Clercs*; le *Parlement et le barreau de Paris pendant le système de Law*; le *Bandit, le Dîner d'un premier président du parlement de Paris au XVI^e siècle, le Clerc de rapporteur*, etc.

BASTA interj. (ba-sta — de l'ital. *basta*, assez). Au jeu de quinze et d'ambigu, déclaration qu'on a assez de cartes.

BASTA s. m. (ba-sta). Comm. Toile de coton très-fine, qui nous vient des Indes.

BASTA, ville de l'Italie ancienne, dans l'Al-

pygie (la Pouille), sur la côte orientale et au N. du cap Iapygium (aujourd'hui cap de Leuca).

BASTA (Georges, comte DE), homme de guerre italien, né à Rocca, près de Tarente, mort à Courtray en 1607. Originaire d'Épire, il était petit-fils de Georges Castriot, plus connu sous le nom de Scanderbeg, qui prétendait descendre d'une sœur d'Alexandre le Grand, et qui tenait par alliance aux Comnènes, empereurs de Constantinople. Basta entra d'abord au service du duc de Parme, devenu gouverneur des Pays-Bas en 1579. Il se trouvait alors à la tête d'un régiment de cavalerie albanaise, qui avait quitté l'Épire après la mort de Castriot, et il se distingua dans plusieurs expéditions difficiles dont il fut chargé, notamment lorsqu'il parvint, en 1596, à ravitailler la ville de La Fère, assiégée par Henri IV. Sa réputation lui valut d'être appelé près de l'empereur d'Allemagne, qui se l'attacha. La bravoure et l'habileté dont il fit preuve en Transylvanie et en Allemagne furent récompensées par les titres de généralissime, de conseiller de guerre, de gouverneur et de comte du Saint-Empire romain. Basta devint un des plus riches seigneurs de l'Allemagne. Il possédait de vastes domaines en Italie, en Autriche, en Hollande, en Belgique. La ville de Courtray, où il termina sa vie, lui concéda à elle seule des terres évaluées à deux millions. Enfin Basta était un écrivain militaire distingué, et il a laissé deux ouvrages estimés : *Maestri di campo generale* (Venise, 1606); et *Governo della cavalleria leggiera* (Venise, 1612).

BASTAGAIRE s. m. (ba-sta-ghè-re — du gr. *bastagè*, bagage). Antiq. Officier chargé de veiller sur les bagages de l'empereur d'Orient. Officier de l'Eglise grecque, qui, dans les processions, portait l'image du patron de la paroisse.

BASTAGE s. m. (ba-sta-je — rad. *baster*, qui s'est dit pour *bâter*). Féod. Droit que prélevait le seigneur sur les bêtes bâties qui traversaient sa seigneurie.

BASTAGUE s. m. (ba-sta-ghé). Mar. Hauban à étau employé sur les lougres. On dit aussi BASTAQUE.

BASTAN, bourg de la Turquie d'Asie, dans l'Anatolie, à 40 kil. S.-O. d'Amasieh, et à 48 kil. N. de Boli. Ce bourg est situé sur l'emplacement de l'ancienne Bithynium, qui prit plus tard le nom de Claudiopolis, et qui, sous le règne d'Adrien, fut nommée Antinopolis, en l'honneur du favori de cet empereur.

BASTAN (VAL DE), vallée d'Espagne, province de Navarre; ch.-l., Elizondo. Cette vallée, située sur le versant méridional des Pyrénées, entre de hautes montagnes, est bornée au N. par le département français des Basses-Pyrénées, et arrosée par deux petits affluents de la Bidassoa; elle a 45 kil. de longueur sur 20 kil. de large, et renferme quatre villages, peuplés par 8,500 hab. Sa principale richesse consiste en gros bétail; elle produit cependant un peu de blé, du maïs, des châtaignes et des fruits en abondance.

BASTANT s. m. (ba-stan). Techn. Frayon de moulin. On dit aussi BASTIAN.

BASTANT, ANTE adj. (ba-stan, an-te — rad. *baster*). Suffisant : *La majorité absolue des suffrages est reconnue aujourd'hui BASTANTE à l'achèvement de la loi.* (Chateaub.)

Renaud n'en prit qu'une somme bastante Pour regagner son logis promptement. LA FONTAINE.

« Assez puissant, assez capable : *Etes-vous BASTANT pour une telle entreprise?* (Acad.) *Louville, avec madame de Maintenon contraire, n'était pas BASTANT pour être de la conférence.* (St-Sim.) » Ce mot a vieilli.

BASTAQUE. V. BASTAGUE.

BASTARD ou **BASTART** (Guillaume DE), vicomte de Fussy et de Terlan, né à Bourges, mort en 1447. Ayant embrassé la carrière des armes au sortir de l'université, il prit part au siège de Bourges en 1432, puis fut nommé lieutenant général du sénéchal de Berri, chambellan et membre du conseil privé du dauphin. Celui-ci étant devenu régent pendant la démission de Charles VI, appela de Bastard aux postes de conseiller et de maître des requêtes, et lorsqu'il fut monté sur le trône sous le nom de Charles VII, il continua à lui donner des marques de son estime et de sa confiance en le nommant maître général extraordinaire des comptes, gouverneur du bailliage de Bourges et lieutenant général pour le roi en Berri. Au milieu des embarras de tous genres où se trouvait la royauté, Bastard rendit les plus grands services en expédiant de sa province des secours en vivres et en argent aux troupes chargées de chasser les Anglais. Lorsque Charles VII fut enfin rentré dans Paris (1437), il supprima la lieutenante générale du Berri; mais Bastard conserva jusqu'à sa mort ses fonctions de maître des requêtes et de maître général des comptes, et fut un des personnages les plus considérables de son temps.

BASTARD (Guillaume DE), dit *Vespasien*, frère du précédent, mort en 1469, fut conseiller panetier du dauphin, depuis Charles VII, et gouverneur de la ville forte de Mehun-sur-Yèvre. Il conserva jusqu'à sa mort le gouvernement de cette ville, où Charles VII, qui avait en haute estime son panetier, se retira et finit sa vie, devenue misérable par l'appré-

hension constante où il était d'être empoisonné par son fils le dauphin.

BASTARD (Pierre DE), descendant de Guillaume de Bastard, vicomte de Fussy, vivait au XVI^e siècle. Il s'attacha à la fortune du roi Henri de Navarre, qui devint Henri IV, et dont il conquit l'affection; se battit sous ses ordres à Marmande, à Eause, à Lectoure (1576), à Fleurance, à la prise de Cahors (1580); se signala dans toutes les rencontres par son intrépidité, et mourut en 1590, un an après qu'Henri IV eut pris possession du trône de France.

BASTARD (Denis DE), marquis de Fontenay, de la famille des précédents, entra dans la marine, où il se distingua par la plus brillante valeur. Il était en 1694 lieutenant de vaisseau à bord du vaisseau le *Bon*, lorsque celui-ci rencontra le *Berkley-Castle*, bâtiment anglais de 70 canons. Le jeune lieutenant s'élança à l'abordage avec ses marins, et captura le navire ennemi, dont la prise valait plus de 10 millions, à cause de l'argent et des pierres qui s'y trouvaient. Il fut successivement promu au grade de capitaine de frégate, de capitaine de vaisseau et de chef d'escadre, et mourut à la Guadeloupe en 1723, à l'âge de cinquante-six ans.

BASTARD (Dominique-François DE), de la famille des précédents, né à Nogaro, dans le Gers, en 1747, mort en 1793, entra dans les ordres, se signala par ses vertus et par les grâces de son esprit, et devint chanoine de Lectoure, puis grand vicaire de l'évêque de Lombes. Ayant refusé de prêter le serment exigé par la constitution civile du clergé, il s'embarqua pour Rome avec quelques prêtres et quelques moines; mais il fut rejeté par une tempête sur la côte, traduit devant le tribunal révolutionnaire de Toulon et condamné à mort. En montant sur l'échafaud, il fit un discours qui émut tellement la foule, que le commissaire Pierre Bayle crut prudent de faire suspendre l'exécution lorsque la tête de l'abbé Bastard fut tombée, et de renvoyer en prison les trois autres condamnés, qui, grâce à cette circonstance, échappèrent à la mort. — Un autre membre de la même famille, François Bastard, baron de Saint-Denis, né en Agénois en 1736, mort en 1804, fut grand maître des eaux et forêts de la Guyenne, du Béarn et de la Navarre. Il a laissé en manuscrit un *Traité sur le défrichement et le semis des Landes*. Les idées qu'il y émit furent appliquées avec succès par le gouvernement.

BASTARD (Thomas), poète anglais, né à Blandford, mort en 1618. Ayant achevé ses études à Oxford, il s'y fit recevoir membre du collège neuf en 1588, et maître ès arts en 1590; mais, peu de temps après, il fut exclu de l'université pour avoir composé des satires où il attaquait de puissants personnages. Il entra alors dans les ordres, obtint de grands succès comme prédicateur, ainsi que par des qualités toutes mondaines, et finit par mourir misérablement dans une prison pour dettes. On a de lui un poème latin en trois chants, intitulé : *Magna Britannia* (Londres, 1605); de fines *Epigrammes* et des *Sermons* (1615).

BASTARD (Dominique DE), jurisconsulte français, né à Toulouse en 1683, mort en 1777. Membre à vingt-deux ans, puis doyen du parlement de cette ville, il rédigea avec talent de nombreux rapports, notamment celui qui concerne les fameuses propositions de l'Eglise gallicane, consacrées par l'édit de 1682. Conformément à ce rapport, le parlement de Toulouse ordonna par arrêt, en 1762, que la doctrine contenue dans les propositions serait suivie et enseignée, et il décréta que nul ne pût être licencié en théologie et en droit canon, ni reçu docteur, qu'après l'avoir soutenue dans l'une de ses thèses. Bastard, l'un des magistrats les plus instruits et les plus renommés de son temps, refusa, en 1762, la place de premier président, et fut nommé membre du conseil du roi en 1774.

BASTARD (François DE), fils du précédent, né à Toulouse en 1722, mort en 1780, fut nommé à vingt ans conseiller au parlement de Toulouse, maître des requêtes à Paris en 1757 et premier président du parlement de sa ville natale, sur le refus de son père, en 1762. S'étant montré favorable aux jésuites et opposé à l'arrêt du parlement qui prononça la dissolution de l'ordre, il indisposa contre lui les conseillers, et, bientôt après, il fut accusé par eux de n'avoir pas su défendre la dignité du parlement, lorsque celui-ci décréta de prise de corps Fitz-James, gouverneur du Langue doc, pour avoir voulu imposer par la force l'enregistrement d'édits de finances. Abreuvé de dégoûts qu'il s'était attirés par son excessive modération au milieu d'esprits exaltés, il finit par se démettre de sa charge en 1769, et fut nommé conseiller d'Etat. Lorsque Maupeou eut supprimé les parlements, qu'il voulut remplacer par des *conseils supérieurs*, Bastard fut chargé par le roi d'aller installer ces conseils à Besançon et à Rennes. Nommé chancelier et surintendant de la maison du comte d'Artois, il établit un ordre parfait dans les finances du prince, qui jouissait d'un immense apanage; et il contribua à l'édit de suppression des corvées par un mémoire qui produisit une vive impression sur Louis XVI.

BASTARD (John Pollexfen), homme politique anglais, né à Kitley, mort en 1816. La Révolution française avait trouvé des parti-

sans en Angleterre, et surtout parmi les malheureux ouvriers de l'arsenal de Plymouth. A un signal donné, ils se soulevèrent au nombre de plusieurs milliers, et plantèrent, au milieu de la cour de l'arsenal, l'arbre de la liberté. Bien qu'il n'eût pas reçu d'ordres, John Bastard fit prendre les armes à un régiment de la milice, marcha sur l'arsenal et fit un horrible massacre des insurgés, arrêtant ainsi du premier coup toute tentative révolutionnaire à l'instar de la France. Le roi d'Angleterre fit témoigner à Bastard sa satisfaction, et les ministres prirent sur eux toute la responsabilité qu'il avait encourue en violant la loi britannique. Pendant trente-quatre ans, Bastard fut membre du parlement.

BASTARD, botaniste français, était, sous l'empire, professeur de botanique et directeur du jardin des plantes d'Angers. Ayant signé, en 1815, le pacte fédératif du département de Maine-et-Loire en faveur de Napoléon, il fut destitué de ses deux places par la Restauration. Botaniste distingué, Bastard a fait paraître : *Essai sur la Flore de Maine-et-Loire* (Angers, 1807); *Notice sur les végétaux les plus intéressants du jardin des plantes d'Angers* (1806); et *Supplément à la Flore de Maine-et-Loire* (1812), une des meilleures flores locales qui aient paru en France.

BASTARD D'ESTANG (Dominique-François-Marie, comte DE), magistrat et homme politique, né à Nogaro (Gers) en 1783, mort en 1844. Conseiller à la cour impériale de Paris (1810), puis premier président de la cour royale de Lyon (1815), il fut appelé en 1819 à la Chambre des pairs, instruisit avec intégrité le procès de Louvel, montra beaucoup d'indépendance politique, et fut, après 1830, un des membres chargés de l'instruction du procès des ministres de Charles X.

BASTARD D'ESTANG (Jean-François-Auguste DE), officier de cavalerie, frère du précédent, né en 1794, fit la campagne de Saxe en 1813, fut fait prisonnier, entra, sous la Restauration, dans les mousquetaires, puis fut admis à la retraite après 1830. Il a publié divers ouvrages, dont les principaux sont : *Costumes de la cour de Bourgogne sous le règne de Philippe le Bon* (in-fol.); *Peintures et ornements des manuscrits français* (in-fol.).

BASTARD D'ESTANG (Henri-Bruno DE), magistrat, frère des précédents, né à Paris en 1798. Il est conseiller à la cour impériale de Paris. On a de lui : une *Monographie du parlement de Toulouse* (1854); les *Parlements de France, essai historique sur leurs usages, leur organisation, etc.* (1858, 2 vol.). — Son neveu, Jean-Denis-Léon DE BASTARD D'ESTANG, né à Paris en 1822, ancien élève de l'Ecole des chartes, est aujourd'hui attaché au ministère des affaires étrangères. Il a également publié quelques écrits, notamment : *Recherches sur l'insurrection communale de Vézelay* (1851); *Vie de Jean de Ferrière, vidame de Chartres* (1858).

BASTARDIE s. f. (ba-star-di). Bot. Genre de la famille des malvacées, voisin des *sidas* ou *abutilons*.

BASTARÈCHE s. f. (ba-sta-rè-che). Sorte de cabriolet qu'on adapte sur le devant de certaines voitures.

BASTARNES, peuplade d'origine incertaine, qui habitait les bords du Dniester et la partie orientale de la chaîne des Carpathes, montagnes qui, à cause de cela, reçurent le nom d'*Alpes Bastarniques*. A l'époque de la grande invasion des barbares, les Bastarnes entrèrent dans la ligue des Goths, avec lesquels ils se trouvèrent confondus. Les Bastarnes étaient de haute stature et avaient un aspect farouche. Tacite, qui les range parmi les Suèves, dit qu'ils étaient vêtus comme les Germains, dont ils parlaient la langue, qu'ils étaient paresseux et malpropres. Ils se servaient d'une espèce de char, qui fut adopté par les Romains, et qui devint célèbre sous le nom de *basterna*; c'était une espèce de calèche garnie de coussins, et dont les portières étaient fermées par des pierres transparentes. Les dames romaines l'affectionnaient particulièrement; mais il est à croire qu'elle avait reçu de notables perfectionnements en passant des sauvages Bastarnes aux élégantes matrones. Les antiquaires et les étymologistes se sont évertués à trouver la racine de ce nom; nous allons donner, sous toute réserve, les deux étymologies qui paraissent les plus vraisemblables. Quelques auteurs ont pensé que le nom de Bastarnes venait du mot slave *basta* (château, retranchement), à cause des retranchements qui environnaient leurs villages; d'autres, et parmi eux Fréret, trouvent plus naturel de le dériver du mot german *vasta* (désert), dont on aurait fait *vastar*, *bastar*, habitant des déserts ou des steppes.

BASTARNIQUE adj. (ba-star-ni-ke). Qui a rapport aux Bastarnes.

— *Alpes Bastarniques*, montagnes qui formaient la partie orientale des monts Carpathes actuels, et qui étaient habitées par les Bastarnes.

BASTE ou **BAST** (ba-ste). Interjection qui a un sens très-vague; elle signifie quelquefois assez, cela suffit, certes; mais, dans son emploi le plus général, elle marque l'indifférence, le peu d'importance ou d'attention qu'on attache à une chose, le peu d'intérêt qu'il faut y prendre : *Il a dit cela : BASTE! il n'en fera rien.* (Acad.) *BASTE! laissons-là ce chapitre.*